

Féverole – Production de parcelles Select

Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées

Les normes de base pour toutes les cultures sont énoncées dans [Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées](#). Les normes de base pour toutes les parcelles sont énoncées dans [Exigences générales pour la production de parcelles](#). De plus, les normes suivantes s'appliquent à la féverole.

Exigences concernant le terrain

Culture inspectée	NE doit PAS être produite sur un terrain qui :
Select	<p>a porté au cours de l'année précédente :</p> <ul style="list-style-type: none">• une culture non pédigrée de féverole.• une culture de féverole d'une variété différente.• une culture Fondation, Enregistrée ou Certifiée de féverole.

Inspection des cultures

Les parcelles de féverole doivent être inspectées à la floraison.

Normes applicables aux cultures

Isolement

Distances d'isolement minimales requises entre une culture inspectée et d'autres cultures :

1. Pureté variétale	Distance
a. Féverole pédigrée inspectée de la même variété	3 mètres (10 pieds)
b. Variétés différentes de féverole ou féverole non pédigrée	100 mètres (328 pieds)
c. Féverole pédigrée inspectée de la même variété contaminée par des hors-types ou d'autres variétés de féverole	100 mètres (328 pieds)
2. Pureté mécanique	Distance
a. Haricot, pois chiche, lentille, lupin, pois, soya	3 mètres (10 pieds)

Tolérances maximales d'impuretés

1. Pureté variétale (hors-types/autres variétés en moyenne dans 20 000 plants)
 - a. Select - 1
2. Pureté mécanique (autres espèces dont les semences sont difficiles à séparer de celles de la culture inspectée, en moyenne dans 20 000 plants; pour la féverole, cela inclut le haricot, le pois chiche, le pois et le soya)
 - a. Select - 1